

15 mai 1875

Senat

1<sup>me</sup> Commission  
d'Initiative parlementaire  
(formation de Mai 1875)

SÉNAT

Versailles, le

187

Questures

4<sup>e</sup> (1<sup>er</sup> 8<sup>e</sup>) Initiative Parlementaire  
de mai 79

M. M.

Salmonde  
Valentin  
Comte Henri de Les Sabues  
Mathey ( Alfred )  
Pons  
Fouquier de Fareil  
Lambert de Sainte Croix  
de Ventavon  
Issartier  
Honnore'  
Cherpin  
Jobard  
Guinet  
Jouin  
Masset du Buis  
Labiche ( Jules )  
Général Robert  
Boffintoy

124 S 196





*[Faint handwritten text visible on the right edge of the page, likely from the reverse side or an adjacent page.]*

A

La 4<sup>e</sup> Commission d'initiative parlementaire  
du 12 Mai 1879, réunie le 15 Mai à l'heure de  
midi & demi a nommé Président M<sup>r</sup> Cherpin  
& Secrétaire M<sup>r</sup> Lalièche fils (Manche).

Le Président

Cherpin

Le Secrétaire

Lalièche

La 4<sup>e</sup> Commission d'initiative parlementaire s'est réunie le  
24 Juin à 1 heure, sous la présidence de M<sup>r</sup> Cherpin.

Présents Mess<sup>rs</sup> Cherpin, Salneuve, Valentin, Honnoré,  
Jobard, G<sup>er</sup> Robert, Lalièche (fils), Eymard Duvernay & Jouin.

M<sup>r</sup> le Président a soumis à la Commission de la présidence  
par M<sup>rs</sup> Bozérien & Héroté relative aux actions dirigées  
contre les fonctionnaires à raison d'actes illicites ou arbitraires.

M<sup>r</sup> le Président fait l'historique de la question  
depuis l'article 75 de la Constitution de l'An VIII expose  
que l'objet de la proposition de loi est de prescrire que  
lorsque les tribunaux sont saisis d'actions dirigées contre des  
fonctionnaires, le Conseil d'état appelé au préalable, à décider  
si ces actes ont ou n'ont pas le caractère administratif et que  
dans l'un comme l'autre cas, l'affaire ne vienne aux tribunaux  
pour juger.

Après un échange d'observations entre M<sup>rs</sup> Salneuve,  
Valentin, Honnoré, Jobard et le G<sup>er</sup> Robert, la  
Commission est unanime pour décider qu'il y a lieu de  
prendre en considération la proposition de loi, et à l'unanimité  
elle nomme M<sup>r</sup> Cherpin rapporteur.

M<sup>r</sup> le Président soumet ensuite à la Commission  
la proposition de loi présentée au Sénat par M<sup>rs</sup> Bozérien  
relative à la protection des noms commerciaux et à  
l'usurpation des médailles et récompenses industrielles

Honorifiques.

M<sup>l</sup> le Président rappelle que depuis longtemps cette loi est réclamée pour mettre fin aux fraudes qui se commettent dans le commerce et que la loi actuelle ne permet pas de suffisamment réprimer.

M<sup>l</sup> Valentin et le C<sup>l</sup> Robert appuient la prise en considération qui est votée par la commission et à l'unanimité M<sup>l</sup> Salneuve est nommé rapporteur.

La séance est levée à 3 h.

Le Président

Le Secrétaire

Cherpin G. Labiche

La quatrième commission d'initiative parlementaire se réunit le 12 juillet à midi & demi, sous la présidence de M<sup>l</sup> Cherpin  
 sont présents Mess<sup>rs</sup> Cherpin, de Ventavon, Salneuve, Honoré Labiche, Gal Robert, Gous, Massiet du Prêt et...

M<sup>l</sup> Salneuve a donné lecture d'un rapport sur la proposition de M<sup>l</sup> Rozérian relative à la propriété des noms commerciaux & des médailles honorifiques.

Le rapport a été adopté.

La séance est levée à 1 h 1/4.

Le Président

Cherpin G.

Le Secrétaire

Labiche

Le jour de hier trente-neuf feuillets ont été lus pendant  
dix-neuf heures. La Commission d'initiative sous la présidence  
de M. Kerpelin.

Pelissier a expliqué que la Commission  
était conséquente pour entendre la lecture du rapport  
qu'il avait été chargé de faire sur la proposition  
de loi de M. P. B. P. et Berold, relative aux  
articles dirigés contre les fonctionnaires à raison d'acte  
illégal ou arbitraire.

Le rapport qui combat la prise  
en considération ayant été lu, la Commission  
a déclaré s'adopter à l'unanimité des membres présents.

La séance a été levée à 2 h.

Le Président  
Kerpelin